

DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
N° 2024- 011

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 juin à 18 heures 30, le Conseil Syndical du SIAEP Vayres-et-Tardoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de la commune de Chéronnac, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chalard.

Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil syndical : 23 mai 2024

PRESENTS : MM CHALARD, CHASSAGNE, COIFFIER, DANIEL, FAURE, GRENOUILLET, LALAY, MAGDZIAK, MEYNARD, PUYHARDY, REYNIER, WAFLART

Absents excusés :

M BARBE donne pouvoir à M WAFLART

M SIMONNEAU

M GABETTE

Secrétaire de séance : M COIFFIER

Membres	19
Présents	12
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Objet : Attribution marché : Programme de renouvellement de canalisations fuyardes

M. le Président fait part au conseil syndical qu'un appel d'offre en procédure adaptée, par le biais d'une plateforme de dématérialisation, a été lancé concernant des travaux de remplacement de canalisations d'eau potable sur les communes de Champsac et Oradour sur Vayres.

Les travaux ont été divisés en 4 lots. Quatre entreprises ont envoyé une offre.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré a attribué les lots 2 à 4 lors du précédent conseil. Des éléments complémentaires ont été demandées pour le lot 1.

Suite aux éléments reçus, le conseil syndical

Décide de retenir les entreprises suivantes :

- **Lot 1 :** Pradeau TP – le mas des Landes – 87170 Isle / Co-traitant CMCTP – ZA Bois du Breuil – 87310 Saint Laurent sur Gorre pour un montant de **267 436 € HT**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme
Le Président,

DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
N° 2024- 012

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 juin à 18 heures 30, le Conseil Syndical du SIAEP Vayres-et-Tardoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de la commune de Chéronnac, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chalard.

Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil syndical : 23 mai 2024

PRESENTS : MM CHALARD, CHASSAGNE, COIFFIER, DANIEL, FAURE, GRENOUILLET, LALAY, MAGDZIAK, MEYNARD, PUYHARDY, REYNIER, WAFLART

Absents excusés :

M BARBE donne pouvoir à M WAFLART

M SIMONNEAU

M GABETTE

Secrétaire de séance : M COIFFIER

Membres	19
Présents	12
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Objet : Adhésion à l'application Actes

M. le Président fait part au conseil syndical de la loi de finance 2024, qui prévoit la mise en place du compte financier unique (CFU) dès l'exercice 2026. Ce compte unique remplacera le compte administratif (CA) et le compte de gestion (CG). Pour cela, il est nécessaire d'adhérer à la plateforme Actes de la préfecture.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide d'autoriser :

- le président à signer la convention avec la préfecture (convention annexée)
- le président à signer le devis avec l'opérateur JVS

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme
Le Président,

DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
N° 2024- 013

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 juin à 18 heures 30, le Conseil Syndical du SIAEP Vayres-et-Tardoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de la commune de Chéronnac, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chalard.

Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil syndical : 23 mai 2024

PRESENTS : MM CHALARD, CHASSAGNE, COIFFIER, DANIEL, FAURE, GRENOUILLET, LALAY, MAGDZIAK, MEYNARD, PUYHARDY, REYNIER, WAFLART

Absents excusés :

M BARBE donne pouvoir à M WAFLART

M SIMONNEAU

M GABETTE

Secrétaire de séance : M COIFFIER

Membres	19
Présents	12
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Objet : Demande de subvention – Appel à projets de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

M. le Président fait part au conseil syndical de l'appel à projet lancé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour le remplacement de canalisations fuyardes sur le territoire du syndicat Vayres et Tardoire. L'étude diagnostique a été réalisée par le bureau d'études VRD eau et liste les tronçons les plus fuyards.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- Sollicite l'Aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 30 %
- Décide d'autoriser le lancement de l'appel d'offres.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme
Le Président,

DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
N° 2024- 014

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 juin à 18 heures 30, le Conseil Syndical du SIAEP Vayres-et-Tardoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de la commune de Chéronnac, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chalard.

Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil syndical : 23 mai 2024

PRESENTS : MM CHALARD, CHASSAGNE, COIFFIER, DANIEL, FAURE, GRENOUILLET, LALAY, MAGDZIAK, MEYNARD, PUYHARDY, REYNIER, WAFLART

Absents excusés :

M BARBE donne pouvoir à M WAFLART

M SIMONNEAU

M GABETTE

Secrétaire de séance : M COIFFIER

Membres	19
Présents	12
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Objet : Achat de terrain

M. le Président fait part au conseil syndical de la nécessité de disposer d'une surface plus grande de terrain à la station de la Martinie (Champagnac la Rivière) et à la station de la Haute Barrière (Champsac) afin de réaliser les aménagements prévus, que sont, respectivement, le filtre neutralite et la bâche de stockage.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- Emet un avis favorable à l'achat des terrains
- Décide de faire appel au géomètre Cabinet Vincent à St Junien
- Fixe le prix à 0.30 € du m²
- Autorise le Président à signer les actes administratifs afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme
Le Président,

DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
N° 2024- 015

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 juin à 18 heures 30, le Conseil Syndical du SIAEP Vayres-et-Tardoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de la commune de Chéronnac, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Chalard.

Nombre de conseillers syndicaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil syndical : 23 mai 2024

PRESENTS : MM CHALARD, CHASSAGNE, COIFFIER, DANIEL, FAURE, GRENOUILLET, LALAY, MAGDZIAK, MEYNARD, PUYHARDY, REYNIER, WAFLART

Absents excusés :

M BARBE donne pouvoir à M WAFLART

M SIMONNEAU

M GABETTE

Secrétaire de séance : M COIFFIER

Membres	19
Présents	12
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Objet : Acte rectificatif la Richardie

M. le Président fait part au conseil syndical de la nécessité d'établir un acte rectificatif sur le captage de la Richardie. Suite au jugement d'expropriation établi en octobre 2012, un document d'arpentage a été réalisé par le cabinet de géomètres expert Brisset Veyrier en 2015, signé par toutes les parties concernées. M le président rappelle également que cette expropriation a fait l'objet d'une indemnisation auprès des époux Bulan et du GAEC de Masselieu pour un montant total de 30 079,30 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical :

- Autorise le Président à signer l'acte rectificatif, selon le document d'arpentage réalisé en 2015.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme
Le Président,